



Liberté - Egalité - Fraternité
REPUBLIQUE FRANCAISE
MAIRIE DE MONS
(Haute-Garonne)

A Mons, le 22 mai 2025,

Lettre adressée aux riverains du projet d'implantation d'une nouvelle antenne-relais de téléphonie mobile porté par SFR

Objet : Projet d'implantation d'une antenne-relais sur la commune de Mons.

Madame, Monsieur,

L'opérateur de téléphonie mobile SFR a informé la commune d'un nouveau projet d'implantation d'antenne-relais. Un Dossier d'Information (DIM), reçu en mairie le 12 mai dernier, décrit un nouveau projet d'implantation d'antenne-relais, qui fait suite à un premier projet situé le long de la route de Mondouzil, en sortie d'agglomération, annulé en octobre 2024.

La nouvelle parcelle retenue, B-044, est située au sein d'une forêt privée sur la commune de MONS à proximité de la limite avec MONDOUZIL, à 300mètres des premières habitations.

Il s'avère que cette parcelle B-044 se situe dans un EBC (Espace Boisé Classé), cristallisé dans le PLUiH de Toulouse Métropole, arrêté le 20 juin 2024 par le Conseil métropolitain. Les précédents POS de la commune et PLUi-H avaient déjà classés cette parcelle en EBC. En l'état, un tel projet fera l'objet d'un sursis à statuer et ne pourra pas se concrétiser.

Toutefois, dans le cadre de la loi "Abeille", n°2015-136 du 9 février 2015, nous sommes dans l'obligation de vous mettre ce dossier à disposition. Il est consultable soit sur le site de la commune, soit sur place en mairie. Cette consultation n'est ouverte que pour une durée de 3 semaines, soit avant le 12 juin 2025, pendant lesquelles vous pouvez faire connaitre vos éventuelles observations via l'adresse contact@mairie-mons.com ou par courrier adressé à la mairie. La mairie se chargera de faire remonter vos observations à l'opérateur SFR.

Pour votre information, la commune a demandé une simulation de l'exposition aux ondes émises par une installation avant son implantation.

La société CELLNEX accompagnée de la société INEO sont chargées de trouver un nouvel emplacement. Nous vous tiendrons informés de l'avancée du projet.

La commune se tient à votre disposition pour toutes informations complémentaires.

Nous vous prions d'agréez, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Véronique DOITTAU
Maire de Mons